

PER  
R-243

R-243

LA REVUE  
DES JARDINS  
NOËL '67

Lino de Bernard Ouelliet



# La pensée économique et politique de Desjardins\*

YVES ROBY

Desjardins veut, au moyen des Caisses populaires, assurer à ses compatriotes les outils nécessaires, afin qu'ils puissent devenir au Canada les maîtres incontestés dans tous les domaines et se défendre contre les attaques de leurs concurrents. En effet « si notre développement matériel n'a pas été ce qu'il aurait dû être, n'est-ce pas dû à l'absence de capitaux, tandis que cette force était fournie avec abondance à nos concurrents plus heureux ». <sup>1</sup> Remarquons que Desjardins ne voit dans les Anglais que des concurrents plus favorisés. Selon lui, les Canadiens français, dans leurs relations avec leurs voisins de l'ouest et de l'est, doivent viser à atteindre la plus parfaite harmonie possible.

« La Providence, dans ses desseins éternels, a voulu que notre province fut habitée par une population presque homogène au point de vue de la race, de la foi religieuse, des traditions nationales et qui, depuis un demi-siècle surtout, tend irrésistiblement en quelque sorte à réaliser une homogénéité complète. Que ce fait soit pour nous, non pas la source ou le motif d'aucune prétention blessante, d'aucune jactance périlleuse, d'aucune vantardise de nature à provoquer des défiances soupçonneuses, d'aucune animosité pleine de dangers pour la bonne entente et l'harmonie entre tous les groupes d'origine diverses qui peuplent la Confédération, bonne entente et harmonie faites de respect mutuel et de dignité sûre de sa valeur. Que ce fait dont il n'est pas inconvenant de nous réjouir dans notre for intérieur sans manifestation provocatrice, ne fasse pas naître en nous un esprit étroit, un égoïsme mesquin, d'une intransigeance boudeuse ou tracassière, mais qu'il soit plutôt le point de départ d'une bienfai-

sante émulation d'un désir légitime et élevé de surpasser les autres races qui partagent avec nous le sol canadien. Qu'il nous suggère et imprime dans nos cœurs le noble idéal de marcher à la tête des autres groupes, non par des luttes violentes, mais par des œuvres économiques et sociales qui multiplient nos richesses (...) Tendons à être les premiers dans la Confédération, comme nous avons été les premiers à prendre possession de son sol (...) Par là, nous accroîtrons notre influence sur la marche des affaires générales du pays infiniment plus que par des revendications bruyantes ou de vaines déclamations. » <sup>2</sup>

Toutefois, l'étude de sa correspondance, force nous est de le constater, révèle une orientation politique sensiblement différente. Les Canadiens anglais n'y apparaissent plus comme les valeureux concurrents avec qui les Canadiens français doivent travailler à l'édification d'un Canada uni et puissant, mais ils se présentent comme des adversaires. Desjardins s'inquiète de la mainmise et de la prépondérance anglosaxonne sur l'économie franco-canadienne. « Qu'on ne se fasse pas d'illusion à l'heure qu'il est, la presque totalité de nos épargnes est mise au service des Anglais par le canal des banques, même de celles qui se prétendent canadiennes-françaises mais dont les actionnaires sont prêts à se vendre aux banques anglaises quand cela fait leur affaire. » <sup>3</sup> « C'est là une situation, estime-t-il, extrêmement périlleuse car ils (les Anglais) se serviront de l'influence que leur donnera l'épargne de nos compatriotes pour les étrangler au besoin. » <sup>4</sup> Ce que Desjardins veut, en somme, c'est mettre

au service des œuvres et du progrès matériel de ses compatriotes « l'épargne catholique franco-canadienne » ; <sup>5</sup> de sorte qu'ils puissent se passer des capitalistes anglais. Le nationalisme du fondateur des Caisses populaires ne se limite pas aux frontières du Québec, du Canada français. Loin de là ! « Nous croyons », dit-il, « que la Caisse populaire est une véritable planche de salut pour notre élément aux États-Unis. » <sup>6</sup>

« Ce que je rêve, ajoute-t-il dans une lettre à Omer Héroux, c'est la création d'un régime économique (...) couvrant tous nos groupements français (...). Ces réalisations (coopératives) donneraient à nos compatriotes la puissance matérielle d'une organisation économique supérieure, et cette puissance, à son tour, ne serait-elle pas un rempart imprenable derrière lequel nous serions à l'abri des coups de nos adversaires ou rivaux (...). Voilà ma pensée intime. Ne vous semble-t-il pas qu'elle ne dépasserait pas le programme nationaliste ? » <sup>7</sup>

\* ROBY, Yves, *Alphonse Desjardins et les Caisses populaires, 1854-1920*, Chez Fides et au Service de la papeterie de La Fédération : \$2.

1. Alphonse Desjardins, MOAPQ : 167.

2. *Ibid.*, 226-227.

3. Alphonse Desjardins à H. Guy, curé et gérant de la Caisse populaire de Saint-Onésime, Kamouraska, 17 juillet 1920. 0.21 : 2.1-1.70.

4. Du même au même, 4 mars 1919. 0.21 : 2.1-1.53.

5. Du même au même, 17 juillet 1920. 0.21 : 2.1-1.70.

6. DESJARDINS, Alphonse, « Les Caisses populaires », *l'Opinion publique* (Worcester) 12 juin 1911.

7. Alphonse Desjardins à Omer Héroux, 1<sup>er</sup> mai 1911. 0.21 : 2.5-15.8.

## SOMMAIRE

Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

CYRILLE VAILLANCOURT

Visiteurs français 200

ROSARIO TREMBLAY

Une nouvelle expérience : La Caisse des jeunes 201

ÉDOUARD-A. TARDIEU

Les coopérateurs dans le monde 203

Le cardinal Léger chez les lépreux 204

CYRILLE VAILLANCOURT

« L'action des catholiques dans le monde contemporain » 206

PAUL-ÉMILE CHARRON

Les différentes fonctions dans une Caisse populaire 208

LUC GIGUÈRE

Le développement - nouveau nom de la paix 210

S. S. PAUL VI

Table des articles du volume 213

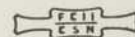
XXXIII

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES UNIONS RÉGIONALES DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, AVENUE DES COMMANDEURS, LÉVIS (QUÉBEC)

Vol. 33 - N° 12 Lévis, décembre 1967

LA REVUE DESJARDINS, organe officiel de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, et tirée ce mois-ci à 17,000 exemplaires, est imprimée aux ateliers Charrier & Dugal (1965), Ltée, à Québec. ● Le prix de l'abonnement, pour un an, est \$2.50. ● Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



# Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

CYRILLE VAILLANCOURT

De nos jours, la grande fête de Noël est plutôt une célébration profane : on fête « Santa Claus », le Père Noël, mais la naissance du Christ, combien hélas ! n'y pensent pas beaucoup. Il y a tellement de gens, aujourd'hui, qui ne croient plus.

Lorsqu'il fonda sa Caisse populaire, il y a 67 ans, monsieur Desjardins mit toute sa foi en Dieu, car il voulait mettre sur pied une œuvre pour aider les siens, les petits, les humbles. Il savait aussi que ceux qui plaçaient le culte de l'argent avant tout ne réalisaient pas ce but qu'il avait en vue avec ses Caisses populaires : aimer Dieu, en aimant et en aidant son prochain.

En 1905, monsieur Desjardins se rendit encore davantage à l'évidence qu'il avait besoin d'une foi indéfectible pour établir solidement son œuvre et lui assurer sa survivance. Quelques-uns de ses concitoyens étaient allés voir madame Desjardins pour la persuader de convaincre son mari d'abandonner son travail d'organisation de Caisses populaires, parce que, lui disaient-ils, monsieur Desjardins n'étant pas un financier ni un économiste, tôt ou tard il y aurait des faillites dans les Caisses populaires, et il en serait tenu responsable, sans compter qu'il mettrait ainsi sa famille dans la misère. Madame Desjardins se rendit à Ottawa pour rencontrer son mari et pour essayer de le convaincre de renoncer à poursuivre son travail d'organisation de Caisses populaires, de façon à protéger la sécurité de sa famille. C'est cette même année que monsieur Desjardins, inspiré d'une foi plus ardente, composa sa prière au Sacré-Cœur de Jésus, en demandant, que si son œuvre devait faire du mal à quiconque, de ne pas permettre qu'il continue dans cette voie.

*Si je me trompe, dit-il dans cette prière, éclairez-moi et inspirez-moi un invincible dégoût, une grande aversion pour l'idée que je poursuis et qui sert de but à mes travaux. Que je la repousse avec une sorte de mépris, si c'est votre bon plaisir, et faites-la au moins s'évanouir dans mon esprit. Que je n'y pense même plus à l'instant et j'en*

*serai mille fois heureux. Éloignez de mon cœur toute vanité mensongère, tout désir irréalisable, toute chimère, tout rêve absurde. Si vous voulez que je persévère dans cette voie, oh ! mon Dieu, suppléez à ma faiblesse par votre force ; aplanissez les obstacles ou donnez-moi les moyens de les surmonter. Dans ce cas comme dans l'autre, donnez-moi la plus parfaite résignation à votre sainte volonté. Que vos desseins soient les miens, que vos désirs soient des ordres pour moi. Daignez, ô Jésus, diriger, inspirer mon activité, quelle qu'en soit la fin dans vos desseins éternels ...*

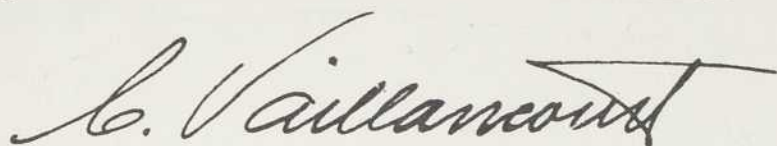
Monsieur Desjardins a toujours eu une foi indéfectible en Dieu ; c'est pourquoi ses Caisses populaires se sont développées petit à petit, pour le plus grand bien de leurs sociétaires. Si, depuis 35 ans que La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins existe, les Caisses populaires ont pris l'expansion qu'elles connaissent aujourd'hui, c'est parce que les dirigeants du mouvement ont gardé ce même esprit de foi qu'avait monsieur Desjardins. S'ils venaient à perdre cet esprit, c'en serait fini des Caisses populaires ; elles rencontreraient tous les obstacles, et elles cesseraient de faire le bien qu'elles ont fait depuis 67 ans.

Cette année, nous célébrons le trente-cinquième anniversaire de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins qui a été fondée en 1932, et nous chantons la gloire et la louange de tous ceux qui se dévouent à cette grande œuvre méritoire de rédemption sociale et de relèvement économique.

Demeurons des croyants, ayons foi en Dieu, qui s'est révélé à nous, par l'entremise de son Fils, le Christ Sauveur, qui s'est incarné pour nous diviniser, continuons comme autrefois de célébrer et de chanter la naissance du Sauveur et essayons d'instaurer sur la terre la paix promise aux hommes de bonne volonté.

Croyons en ce Dieu qui est notre Père à tous et qui nous aime tous. Fêtons la Noël et

L'Enfant-Dieu qui est né, et animés de cet esprit, contribuons à répandre sur la terre la paix promise aux hommes de bonne volonté.



P.S. — Un gérant de Caisse populaire a organisé la société de *Les Amis du Sacerdoce*. Quelques Caisses populaires veulent bien fournir des fonds pour cette œuvre. Cette Société a été fondée dans le but de grouper les dirigeants et les sociétaires des Caisses populaires qui désirent collaborer à l'éducation des vocations sacerdotales d'adultes en lui apportant une aide financière. Comme le dit le fondateur de cette Société, il y a de nombreuses vocations sacerdotales d'adultes dont l'éducation s'est interrompue faute de moyens financiers ; ils ont besoin de nous.

Ceux qui veulent contribuer à cette œuvre *Les Amis du Sacerdoce* n'ont qu'à écrire à :

*Les Amis du Sacerdoce*, 3641 est, boulevard Gouin, Montréal 39, Qué. Ils feront un bien immense qui vaudra beaucoup plus que ce que l'on essaie de faire sur le plan temporel. Faire de l'argent c'est assez facile parfois ; mais créer du bonheur chez les autres, c'est plus difficile mais beaucoup plus valable et durable.

C. V. ◀

● Nous avons écrit dans notre éditorial de *la Revue Desjardins* d'octobre 1967 que les Caisses populaires avaient fourni les fonds nécessaires pour la mise sur pied des organismes du mouvement Desjardins, sans pour cela risquer la sécurité des dépôts de leurs membres. Nous précisons que d'après les lois régissant La Société d'assurance des Caisses populaires et L'Assurance-Vie Desjardins, seulement 30% de l'avoir-propre des Caisses populaires pouvait être utilisé à cette fin. Il aurait fallu mentionner 35%, puisque le pourcentage de l'avoir-propre des Caisses populaires autorisé pour La Société d'assurance des Caisses populaires est 20%, et pour L'Assurance-Vie Desjardins, 15%.

C. Vaillancourt

## Visiteurs français

ROSARIO TREMBLAY

Dans les cadres des échanges France-Québec (ASTEF), cinq éminents coopérateurs français, qui font la visite des fédérations coopératives et des coopératives provinciales de notre mouvement coopératif du Québec, sont venus au siège social de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, vendredi, le 17 novembre 1967.

Cette délégation française était composée de :

Monsieur Georges Bouilly, directeur de l'Institut des Études coopératives ;

Monsieur Bernard Dachary, directeur du Service économique et financier de la Coopérative d'études et réalisations d'équipement médicaux ;

Monsieur Henri Lecomte, directeur adjoint du groupe coopératif « La Franciade » ;

Monsieur Jean Reboul, directeur de La Fédération nationale du Crédit agricole ;

Monsieur Étienne Rives, président de l'Institut français d'Action coopérative.

Des coopérateurs québécois avaient fait, en novembre 1965, la visite des coopératives de France.

Ces coopérateurs de France ont été accueillis par monsieur le sénateur Cyrille Vaillancourt, directeur général de La Fédération messieurs Paul-Émile Charron, directeur général adjoint ; André Morin, directeur du Service de la recherche ; Valbert Dugas, directeur des Services techniques ; Gilles Jobin, directeur du Service du personnel ; et Rosario Tremblay, officier des relations publiques.

Monsieur Charron a rappelé les principes régissant les Caisses populaires Desjardins, leur structure juridique et financière, les services qu'elles rendent à leurs membres et à la communauté qu'elles desservent. Il a présenté ensuite les institutions d'assurance et de fiducie qui s'y rattachent et prolongent

leur action. Un échange fructueux de vues s'en est suivi. Les visiteurs ont posé moult questions relatives à l'orientation générale des Caisses populaires, aux prêts aux membres, aux rapports des Caisses avec les entreprises coopératives et les entreprises industrielles et commerciales, aux placements et, enfin, au rôle des Caisses régionales ou centrales et de la Fédération provinciale qui les groupe.

Ils ont aussi visité La Caisse populaire de Lévis, L'Union régionale de Québec et son organe financier, La Caisse centrale Desjardins de Lévis. Ils ont ainsi eu l'occasion de connaître, grâce aux renseignements que leur a donnés monsieur Vaillancourt, les débuts modestes et parfois difficiles de l'œuvre des Caisses populaires Desjardins.

Nous avons été heureux d'accueillir ces coopérateurs français qui ont manifesté un vif intérêt et une grande satisfaction devant le dynamisme du mouvement Desjardins inspiré et soutenu par les succès toujours grandissants des Caisses populaires Desjardins et des institutions qui leur appartiennent. Nous espérons que ce séjour parmi nous leur aura été utile. ◀

# Une nouvelle expérience: La Caisse des jeunes

ÉDOUARD-A. TARDIEU

## PRÈS DU FLEUVE GÉANT

C'est sur la rive sud du Saint-Laurent, à Lévis, qu'a vu le jour ce prodigieux phénomène économique qui attire maintenant l'admiration du monde entier : la Caisse populaire Desjardins.

Sur cette même rive sud, près du fleuve géant, mais cette fois-ci en face de Montréal, à Longueuil et à Ville-Lemoyne, une nouvelle expérience a été imaginée et, depuis deux ans, elle progresse et commence à retenir l'attention du public. C'est la Caisse des jeunes.

Certes, il existe déjà, depuis de nombreuses années, des Caisses scolaires. Celles-ci sont intégrées dans les écoles où elles prennent naissance et, ordinairement, se développent sous la surveillance des instituteurs eux-mêmes.

Les Caisses des Jeunes dont nous allons présenter, aujourd'hui, les deux modèles en plein développement, s'intègrent directement à des Caisses populaires paroissiales. Elles fonctionnent avec la seule participation des enfants qui en font partie, sous le contrôle d'adultes qualifiés. Les caissiers, les gérants de ces Caisses sont donc des jeunes de 12 à 14 ans.

## LE PREMIER MODÈLE :

### Saint-Pierre-Apôtre

Le premier modèle de *Caisse des jeunes* a été créé en mars 1965 par le gérant de la Caisse populaire de Saint-Pierre-Apôtre, monsieur Albert Boyer, à Longueuil.

Cette Caisse comprend 1,200 élèves, garçons et filles, appartenant à trois écoles de la paroisse.

Elle fonctionne seulement durant les vacances d'été, de juin à septembre. Les heures d'opérations sont de midi à 13 heures 30.

Son actif a atteint le chiffre de \$28,000. Les sociétaires font des dépôts comme bon leur semble : aucun minimum n'est requis.

La proportion d'enfants qui déposent de l'argent chaque semaine

à cette Caisse des jeunes varie de 75% à 80%.

## LE SECOND MODÈLE :

### Saint-Josaphat

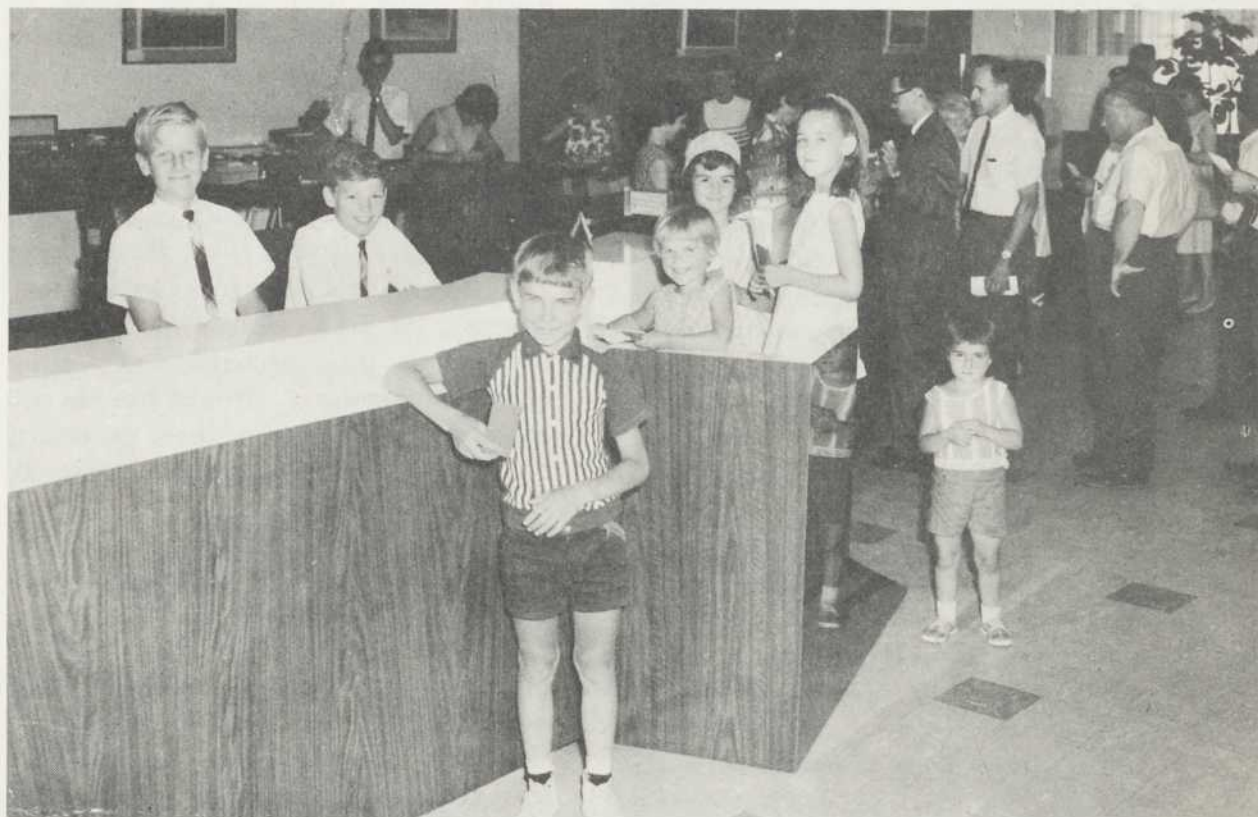
C'est à Ville-Lemoyne, dans la paroisse de Saint-Josaphat, que la seconde expérience d'une Caisse étudiante a été tentée par le gérant, monsieur Gilles Lacasse.

Cette *Caisse des jeunes* a inauguré sa deuxième année d'existence à la rentrée des classes, en septembre dernier.

leur épargne chaque semaine est d'environ 75%.

## ÉDUCATION DES SOCIÉTAIRES

Il n'y a pas de coopérative authentique viable sans ce grand principe fondamental : *l'éducation*. Les gérants des deux Caisses populaires de Saint-Pierre-Apôtre et de Saint-Josaphat le savent très bien. C'est pourquoi, avant de commencer l'organisation de leurs Caisses étudiantes, ils ont pris les dispositions requises en vue de la motivation et de la formation de leurs futurs sociétaires.



La Caisse populaire de Saint-Pierre-Apôtre (Longueuil). — Derrière le comptoir, deux jeunes caissiers perçoivent les dépôts ; en avant sur l'estrade, les enfants attendent leur tour pour présenter leurs livrets avec leurs bordereaux de dépôt.

Quatre cents élèves venant de deux écoles paroissiales la composent.

Cette nouvelle Caisse étudiante travaille toute l'année, les lundi, mardi et mercredi, de midi à 13 heures.

Son actif s'élève actuellement à \$11,500. Cette somme rapporte des intérêts et tous les déposants bénéficient de l'assurance-vie-épargne. La proportion des élèves à y déposer

D'abord des visites ont été rendues aux écoles d'où devaient venir les membres fondateurs de ces Caisses. Des rencontres avec les directeurs, les professeurs, puis des conférences aux élèves ont préparé le chemin. Même après la création des deux Caisses, des éducateurs de la Caisse tutrice vont, de temps en temps, instruire les élèves sur le mouvement.



À la Caisse populaire de Saint-Josaphat. Les enfants, devant le comptoir qui leur est réservé, font leurs dépôts. Derrière, une petite caissière contrôle les bordereaux et reçoit les montants.

— Organisez-vous aussi des Cercles d'études ? ai-je demandé à monsieur Boyer.

— Je n'y avais pas pensé. Mais savez-vous que ce ne serait pas mal, m'a-t-il répondu.

Mais, la Caisse populaire de Saint-Pierre-Apôtre dispose de trois propagandistes qui vont répandre les idées coopératives parmi les écoliers de la paroisse.

Ce comité de propagande, au départ, disposait d'un montant de \$2,000. Et des prix sont offerts aux jeunes membres suivant la multiplicité de leurs dépôts. Car ce n'est pas tant le montant des épargnes de chacun qu'il faut considérer, mais la répétition du geste qui crée la bonne habitude, un bon état d'esprit. Ainsi, à la fin de la dernière année scolaire, \$400 de prix ont été distribués dans les écoles fournissant des membres à la Caisse paroissiale.

#### LA FORMATION PAR L'ACTION

*Mieux ici que dans les écoles et davantage, m'a expliqué monsieur Gilles Lacasse, gérant de la Caisse populaire de Saint-Josaphat, les en-*

*fants apprennent à connaître notre organisation. On leur confie certaines responsabilités. Ils apprennent à connaître les livres de comptabilité, les opérations d'une Caisse populaire. Ils aiment travailler à la Caisse. Ils aiment et apprécient ce travail. À l'école, c'est l'institutrice qui fait tout ; alors l'enfant a moins d'intérêt.*

En plus de la formation théorique, c'est la formation pratique qui est ainsi donnée aux jeunes.

À Saint-Pierre-Apôtre, deux jeunes gérants de 13 ans sont responsables des activités de la Caisse. Les deux gérants nommés pour cette année sont Jean-Claude René et Claude Gendron. Chaque semaine, deux petits caissiers perçoivent, derrière le comptoir, les dépôts apportés par les sociétaires juchés sur leur estrade. Cinquante (50) petits caissiers ont été ainsi formés depuis deux ans.

À Saint-Josaphat, ce sont deux garçons et deux filles de douze à treize ans qui, chaque jour, font office de caissiers. Douze jeunes reçoivent donc, par semaine, un cours de formation pratique d'employés de Caisse.

Et tous ces enfants apprennent à utiliser leurs livrets d'épargne, les bordereaux de dépôts, les fiches de Caisse aussi bien et même mieux que les grandes personnes. Car, pour eux, on est plus exigeant ; il faut que chaque garçon et chaque fille prépare soi-même son bordereau de dépôt, tandis qu'il n'y a qu'une minorité d'adultes à s'astreindre à cette obligation.

Il faut voir comment ces enfants travaillent avec ordre, avec propreté, nous confient les deux gérants des Caisses populaires, messieurs Boyer et Lacasse. On leur apprend en sus le grand principe de la discrétion en affaires, auquel ils se soumettent aussi fidèlement que des hommes mûrs.

Un autre avantage de cette participation active des jeunes à leurs propres affaires, c'est le contact qu'ils entretiennent avec les admi-

nistrateurs adultes des Caisses populaires. De cette façon, ils sont libérés de certains complexes qui les portaient à prendre les adultes pour des gens inabordables. Constamment, ils s'adressent à monsieur le gérant pour leurs petits problèmes ou pour certains renseignements. Quand ils seront plus grands, au moment de leur mariage, c'est alors sans crainte qu'ils viendront se confier à ce personnage devenu un grand ami. Et des prêts seront ainsi facilement consentis à ceux qui ont 21 ans.

*Cette formule d'éducation, explique un message de la Caisse populaire de Saint-Josaphat, permet à nos enfants d'apprendre dès leur jeune âge le principe de l'épargne et du budget, deux facteurs qui seront très importants pour leur avenir. Ces moyens d'éducation ne sont possibles qu'avec une très grande coopération des enfants et nous espérons de cette façon que les enfants garderont le chemin de la Caisse.*

#### ILS S'ATTACHENT À LEUR CAISSE

Parce qu'on leur a fait confiance, parce que l'on a éveillé leur sens de la responsabilité et qu'on les a intéressés à leurs propres affaires, ces jeunes gardent une grande fierté à appartenir à leur Caisse populaire.

Au début de la présente année scolaire, certaines circonstances portaient les administrateurs de la Caisse populaire de Saint-Josaphat à vouloir fermer le comptoir des jeunes. Mais, devant la protestation de ces derniers, on a dû changer d'idée.

Ils s'enthousiasment, ces garçons et ces filles, pour leur Caisse et pour tout ce qu'elle entreprend. Par exemple, à l'époque des prêts d'honneur, ils se dévouent de leur mieux et ils posent toutes sortes de questions intéressantes aux gérants de leur institution.

#### DES JEUNES CHAMPIONS

Des journaux de Montréal ont déjà renseigné le public sur l'excellence

de ces deux expériences qui s'effectuent à Longueuil et à Ville-Le-moyne.

Les jeunes sociétaires ont été même interviewés à la télévision et ont obtenu la médaille des *champions de la semaine* après une émission passée au canal 9.

Il fallait voir, alors, avec quel aplomb ils ont riposté à leur interlocuteur qui leur demandait s'ils étaient fiers d'avoir leur banque : *Non monsieur, nous n'avons pas une banque, mais notre Caisse populaire.*

#### UN DANGER

Une certaine anxiété tracasse cependant monsieur Boyer. Avec les nouvelles dispositions prises par les Commissions scolaires, les écoles paroissiales de Longueuil n'ont plus de 9<sup>e</sup> ni de 8<sup>e</sup> année. Force, donc, a été d'œuvrer seulement avec des élèves de la 4<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année, depuis septembre. Ceux qu'on a formés l'an dernier, voici qu'on les perd. L'année prochaine, on n'aura pas non plus les élèves de la 7<sup>e</sup> année ; il faudra donc s'arrêter en 6<sup>e</sup> année.

Un problème se pose alors. Comment créer et développer des Caisses pour les étudiants comme celles de Saint-Pierre-Apôtre et de Saint-Josaphat ?

Il faudra peut-être, nous dit monsieur Boyer, penser à l'organisation de comptoirs dans les Régionales.

Un autre problème : les nouvelles conventions collectives de travail demandent aux professeurs de ne plus s'occuper d'activités para-scolaires s'ils ne sont pas payés en conséquence.

Ces professeurs étaient des aides bénévoles d'une très grande utilité dans l'organisation des deux Caisses étudiantes dont nous venons de parler. Va-t-on perdre leur précieuse collaboration, si l'on ne peut pas les rétribuer ?

Il est vrai que de ce côté là on nous affirme qu'il y a de belles possibilités d'entente, grâce à des promesses formelles venant des professeurs qui comprennent bien encore leur rôle d'éducateurs.

#### EXPÉRIENCES PROBANTES

C'est ce qu'affirment tous les journaux qui ont eu à parler de ces deux Caisses populaires de jeunes : ces deux expériences sont probantes.

Et alors pourquoi des essais ne seraient-ils pas reproduits, ici et là, afin que la flamme se propage ?

C'est la relève que l'on préparerait

ainsi pour demain. Et c'est la pérennité du mouvement des Caisses populaires Desjardins qui serait ainsi assurée. On a besoin de la jeunesse pour construire le monde futur. Or, affirme Baden-Powell, *on peut réaliser de très grandes choses avec les jeunes, si on leur fait confiance.* ◀

## Les coopérateurs dans le monde

Neuf millions de nouveaux coopérateurs en 1965 ...

Ce qui porte le nombre total des membres appartenant à l'ensemble des organisations adhérant à l'Alliance coopérative internationale à 222,800,000, soit une augmentation de 2.1%.

Nous vous donnons ci-dessous la répartition en pourcentage des coopérateurs dans les différents continents et dans les différents secteurs d'activités, ainsi que la situation des sociétés coopératives de consommation en Europe.

#### I — RÉPARTITION SELON LES CONTINENTS

Continent	1964		1965	
	Nombre de membres en millions	Pourcentage	Nombre de membres en millions	Pourcentage
Europe (y compris U. R. S. S.)	117.5	54.8	118.6	53.3
Afrique	1.1	0.5	1.3	0.5
Amérique	28.0	13.1	29.5	13.3
Asie	66.6	31.3	72.6	32.5
Océanie	0.8	0.3	1.0	0.4
<b>Total</b>	<b>214.0</b>	<b>100.0</b>	<b>223.0</b>	<b>100.0</b>

#### II — RÉPARTITION EN POURCENTAGE SELON LES DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur	1964	1965
Consommation	50.14	49.35
Agriculture	11.00	14.71
Pêche	0.51	0.56
Ouvrières de production et artisanales	2.28	2.29
Construction	2.16	2.21
Crédit	31.14	28.04
Divers	2.77	2.84



*Il y a quatre ans environ, le cardinal Léger rendait une première visite aux lépreux d'Afrique auxquels il a décidé de se consacrer totalement.*

*Nous le voyons ici entouré d'une religieuse québécoise et de quelques Noirs, à Kitega, au Burundi.*

*Son Éminence répond ainsi aux appels angoissés de Jean XXIII et de Paul VI. Dans l'encyclique *Populorum progressio* le Souverain Pontife régnant s'exclame en effet: «Le combat contre la misère, urgent et nécessaire, est insuffisant. Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée; un monde (...) où le pauvre Lazare puisse s'asseoir à la même table que le riche.»*

*(Photo C. I. R. I. C. envoyée par l'archevêché de Montréal.)*

# Le cardinal Léger chez les lépreux

CYRILLE VAILLANCOURT

La décision du cardinal Léger de quitter Montréal pour aller prendre soin des lépreux en Afrique, comme simple missionnaire, a causé une surprise à tous. Ce geste, que nous pourrions qualifier de pathétique, donne un exemple qui devrait servir à plus d'un parmi nous. Un tel geste démontre une fois de plus la grandeur d'âme du cardinal. Depuis plusieurs années, le cardinal Léger a manifesté beaucoup de sympathie à l'égard des Caisses populaires. Il a toujours suivi, avec intérêt, notre œuvre et il s'est efforcé de maintenir nos Caisses dans la direction spirituelle qu'avait voulue son fondateur, monsieur Desjardins. En 1960, le 23 octobre, Son Éminence assistait à la réunion annuelle de L'Union régionale de Montréal, Il commençait son allocution ainsi :

*C'est avec une grande joie, un peu d'émotion et beaucoup d'admiration que je suis venu chez vous ; avec une grande joie, parce que l'évêque est toujours heureux de rencontrer des fils dociles, pleins de zèle, audacieux même, n'hésitant pas lorsqu'il s'agit de prendre des initiatives hardies pour protéger les intérêts spirituels et temporels de notre peuple. Je suis aussi rempli d'admiration, car je sais que les Caisses populaires sont nées dans le dénuement, disons-le, dans l'extrême pauvreté. Les Caisse populaires répondaient à un besoin urgent de notre milieu social et leurs dirigeants, dans toutes les régions de la Province, ont compris les directives et l'esprit des fondateurs : c'est pourquoi les Caisses populaires sont aujourd'hui pour nous une source d'admiration comme aussi une source de vitalité économique.*

Et le cardinal ajoutait :

*Chers amis, quand il s'agit de Caisses populaires, on ne pourra jamais trop insister sur l'esprit des fondateurs, sur l'esprit des premières équipes qui ont consacré des heures et des heures dans un bénévolat généreux, non pas comme je vous l'ai dit tout à l'heure, pour fonder des œuvres d'Église, mais pour faire comprendre à notre milieu social et ethnique qu'il fallait absolument des réserves pour assurer une économie plus saine, qu'il fallait l'épargne chez l'individu, qu'il fallait la collaboration entre les différents membres d'une cellule sociale, et qu'il fallait surtout acquérir une certaine indépendance pour maintenir le haut niveau de civilisation que nous avons reçu de nos ancêtres et que le christianisme nous avait communiqué. Et plus que jamais, vous avez besoin de vous « ressourcer », de revenir à ces belles traditions d'un passé qui fait l'admiration de tous ceux qui savent étudier les origines des Caisses populaires.*

*... mais je tiens à vous dire que ce que nous voulons, c'est que vous mainteniez, dans tout le corps social qui s'appelle les Caisses populaires : une âme et un idéal !*

Ces remarques, semble-t-il, cadrent bien avec notre Éditorial.

Nous disons toute notre admiration au cardinal Paul-Émile Léger. Nous souhaitons que son geste ouvre les intelligences de ceux qui sont plus ou moins croyants et pousse leur âme aux grandes vérités spirituelles qui, demain, les sauveront. Que cet exemple convertisse aussi ceux qui ont malheureusement perdu la foi.

Que Dieu vous bénisse, Éminence. Qu'il couronne de succès vos nouvelles entreprises et qu'il vous suscite de nombreux imitateurs. ◀

# « L'action des catholiques dans le monde rural contemporain »

PAUL-ÉMILE CHARRON

Tel fut le thème d'étude du dernier congrès mondial des organismes nationaux membres de l'Association rurale catholique internationale.

Notre Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins qui compte 750 Caisses populaires rurales groupant plus d'un demi-million de sociétaires et administrant \$300,000,000 d'épargnes, est membre, depuis nombre d'années, de cette Association rurale internationale. Elle était représentée à ce congrès international par nul autre que monsieur Gérard Rivard, agronome et professeur, président de L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins, président de L'Institut coopératif Desjardins, et administrateur de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

Un premier congrès d'envergure internationale sur les problèmes ruraux fut tenu à Rome en 1951, grâce à l'initiative d'une élite catholique rurale. Un deuxième congrès fut tenu également à Rome, cette fois, en 1962, et donna naissance à un comité qui prépara la constitution d'un organisme rural international qui reçut en 1966 le nom de I.C.R.A. et qui comprend six groupes ou familles d'association dont trois à caractère international :

a) MIJARC Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique,

b) FIRMARC Fédération Internationale des Mouvements Catholiques d'Adultes Ruraux,

c) CIEPRC Confédération Internationale des Écoles Populaires Catholiques Rurales,

d) Les organisations de fermiers à caractères professionnel et commercial,

e) Les coopératives agricoles,

f) Les organisations rurales catholiques à caractère plus général.

Cet organisme a pour buts de faciliter et stimuler les contacts, les échanges et les initiatives entre les organisations agricoles catholiques

du monde entier et d'organiser des réunions pour l'étude des problèmes ruraux et l'échange des expériences et des réalisations susceptibles d'aider au règlement des problèmes ruraux dans le monde.

Peut y participer toute organisation nationale ou internationale de caractère agricole ou rural, apostolique, éducationnel, professionnel, commercial, économique, approuvé par l'autorité ecclésiastique compétente.

L'organisme maintient une collaboration constante aux activités de la F.A.Q. et de la *Holy-See*. Il a assumé la tâche de préparer le congrès mondial de 1967.

Son comité exécutif est ainsi formé :

*Président* : M. John Chisolm (Canada) ;

*Vice-président* : Rév. Paul Wollmann (Allemagne) ;

*Trésorier* : M. Rickard Deasy (Irlande) ;

*Secrétaire général* : Professeur Giovanni B. Crispolti (Italie) ;

*Assistant ecclésiastique* : M<sup>gr</sup> Giovanni d'Ascenzi.

Le secrétariat permanent est à Rome, Via XXIV Maggio, 43.

Les journées d'étude qui se tinrent du 2 au 7 octobre à Rome réunirent plus de 500 délégués venus de toutes les parties du monde et de nombreux observateurs intéressés aux aspects soit économiques soit sociaux ou moraux des problèmes ruraux de notre monde moderne.

À la séance inaugurale, Son Éminence le cardinal Julius Dopfner, archevêque de Munich, leur rappela la pensée de l'Église catholique sur le problème rural et les conditions de vie des agriculteurs à la lumière des principes de la constitution pastorale de l'Église dans le monde de notre temps, les données de *Mater et Magistra*, de Jean XXIII et de *Populorum Progressio*, de Paul VI sur les conditions de progrès économique, social et moral des peuples.

Tout devrait être cité de cette communication du cardinal Dopfner

sur les conditions de développement du monde rural et urbain et des personnes qui doivent atteindre à leur plein épanouissement et qui ont toutes droit aux moyens de le réaliser. Qu'il suffise pour l'instant d'en communiquer cet extrait : « C'est un humanisme plénier qu'il faut promouvoir, Qu'est-ce à dire sinon le développement intégral de tous les hommes? » (p. 42). « Tout l'homme, c'est-à-dire avec son corps son âme, son cœur. C'est ainsi, suivant un mot de Paul VI du 24 octobre 1964, que les fils de saint Benoît, patron principal de l'Europe, ont apporté le progrès chrétien aux peuples européens, par la Croix, le livre et la charrue. C'est là aussi la tâche d'une aide universelle au développement des dispositions religieuses vers le culte du Dieu vivant ; par le livre, c'est-à-dire par l'ouverture de l'esprit et la victoire sur l'ignorance ; par la charrue, c'est-à-dire par une agriculture rationnelle. N'est-ce pas là une tâche séduisante, surtout pour les associations et organisations catholiques, nationales qui sont représentées à ce Congrès mondial et fédérées dans l'I.C.R.A. (*International Catholic Rural Association*)? »

Le Directeur général de La Fédération internationale de l'agriculture et de l'alimentation, le docteur B. R. Sen, entretint ensuite les congressistes du développement de la communauté internationale et de l'agriculture. C'est tout un programme d'action qu'il a tracé à la suite d'un rappel d'une situation assez tragique où se trouve une large portion de l'humanité qui souffre de la faim.

Une prochaine édition de *la Revue Desjardins* vous apportera de larges extraits de cette conférence sur le problème de la faim dans le tiers-monde et sur les mesures à prendre pour le soulager sinon le résoudre un jour.

Le président de l'Union catholique de l'Inde, le docteur J. C. Ryan, traita des problèmes de production agricole et de distribution des den-

rées pour nourrir notre humanité, des mesures à prendre pour augmenter la productivité agricole et pour améliorer la distribution des produits.

Les congressistes entendirent ensuite le docteur João Conçalvez de Souza, directeur du secteur de la coopération technique, en Amérique du Sud.

Voici un aperçu de son exposé sur le développement économique et les revenus agricoles :

Le secteur rural a des problèmes cruciaux. Son développement économique, même dans les pays évolués, n'est pas en harmonie avec le progrès industriel.

Les pays industrialisés deviennent de plus en plus riches, avec un revenu *per capita* plus élevé, ce qui est le contraire dans les pays à économie agricole.

Aux États-Unis, 6% de la population active s'adonne à l'agriculture ; en Amérique du Sud, ce taux est de 58%.

Manque de techniciens : 1 par 1,800 clients, manque de machines, d'engrais, de crédit.

Dans les pays développés, généralement, le revenu du travailleur urbain est deux fois supérieur à celui du travailleur rural. Ce déséquilibre est plus prononcé dans les pays sous-développés.

Puis, de la communication du professeur Caillot sur l'économie et l'humanisme, sur la société et l'espace rural, nous avons retenu les points suivants :

Le passage d'une société rurale à une société industrielle constitue un changement de « nature » de notre société, et demande un changement radical de notre pensée et de nos comportements sociaux.

À cause de la spécialisation des tâches, au lieu d'être indépendants, nous devenons responsables, et il faut songer aux solutions organiques d'interdépendance. Les deux sociétés ne sont pas opposées mais complémentaires, d'où équipement collectif.

Ni le gigantisme, ni le nanisme ne sont viables à long terme. Ce qui

doit donc caractériser une ville, ce n'est ni le volume de ses habitants, ni son potentiel industriel, mais la suffisance et la qualité de ses équipements collectifs, matériels et cérébraux.

M<sup>gr</sup> Pietro Pavan, professeur à l'université de Latran, à Rome, préconisa la promotion culturelle et spirituelle des agriculteurs.

La première dimension que l'agriculteur doit développer en lui-même, dit-il, c'est celle de la connaissance qui permet la compétence de son métier. La deuxième dimension, a-t-il insisté, c'est celle de la solidarité agissante des agriculteurs :

« Les agriculteurs doivent s'engager à développer en eux-mêmes une seconde dimension, c'est-à-dire la socialité, qui est un impératif *intrinsèque* par rapport à leur propre nature. Ils doivent se proposer de développer en eux-mêmes leur socialité, avec un esprit de solidarité active ; en tant qu'*opérateurs économiques* afin d'atteindre de bons résultats concernant leurs intérêts, en tant que *citoyens*, afin de donner leur apport à la réalisation du bien commun de leur communauté politique ; en tant qu'*hommes ou membres* de la famille humaine, afin de remplir leur devoir qui consiste à aider à la réalisation du bien commun universel.

« C'est surtout à présent que l'association est indispensable, particulièrement dans le domaine agricole, si l'on veut : adopter les techniques les plus récentes de production ; dépister les moyens nécessaires à cet effet, aux fins d'une défense efficace des prix des produits agricoles ; exercer une pression d'une manière positive sur les pouvoirs publics pour qu'ils ne laissent pas manquer aux zones agricole-rurales les services essentiels, tels, surtout, la viabilité, les transports, les communications, la force motrice, l'énergie thermique et lumineuse, l'eau potable l'habitation convenable, l'assistance médicale, l'instruction, les moyens d'une vie religieuse ; pratiquer une politique économique d'appoint et de

promotion de l'agriculture, compte tenu, en particulier, de la fiscalité, du crédit, des assurances, de la défense des prix, de la protection de la terre, de l'assistance technico-professionnelle et, si besoin était, des travaux d'assainissement et de drainage.

« L'encyclique *Mater et Magistra* (n. 156) souligne que l'association est un impératif vital tout aussi bien en agriculture que dans n'importe quel autre secteur de production, mais dans une mesure d'autant plus grande que le secteur considéré est axé sur l'entreprise familiale. Les travailleurs de la terre doivent se sentir solidaires les uns à l'égard des autres et collaborer pour faire naître des initiatives coopératives et des associations professionnelles ou syndicales, les unes et les autres étant nécessaires pour profiter des bienfaits des progrès scientifiques et techniques de la production, pour contribuer efficacement à la défense des prix des produits, pour se placer sur un plan d'égalité face aux catégories économiques et professionnelles des autres secteurs de productions, en général organisées, pour avoir de l'autorité dans le domaine politique et auprès des organes de la fonction publique. Les voix isolées ne parviennent presque jamais à se faire écouter.

« Mais les agriculteurs sont tenus de développer, comme nous l'avons dit, leur socialité, sous forme de solidarité active, en tant que, aussi, des citoyens : en harmonisant leurs intérêts particuliers aux intérêts d'autrui, et en s'assurant que les intérêts du groupe demeurent subordonnés au bien commun. D'une manière particulière, doivent-ils collaborer pour que les intérêts du groupe demeurent soumis au bien commun. »

Les délégués formèrent des commissions d'étude où ils discutèrent, outre les communications des experts en séance plénière, certains problèmes qui se posent dans la vie rurale et dans l'exploitation des fermes, tels que la structure de l'exploitation agricole et de la communauté rurale, la coopération agricole, l'édu-

cation des familles agricoles, la formation culturelle et spirituelle des membres des familles rurales, les problèmes agricoles internationaux et les rapports à développer pour favoriser les échanges des informations et des expériences entre les pays agricoles.

Le monde rural a de grands pro-

blèmes économiques qui ont une portée sociale et morale.

L'agriculture est la mère nourricière de l'humanité.

Une bonne moitié de notre humanité est sous-alimentée.

Qui peut nier toute responsabilité devant un tel problème? Qui peut soutenir qu'il ne peut rien faire qui

vaille pour tenter de corriger une telle situation?

Une prochaine édition de *la Revue Desjardins* vous livrera quelques réflexions utiles d'hommes éminents sur ce sujet de la plus haute importance puisqu'il concerne l'avenir de la civilisation et le règne de la paix dans le monde. ◀

## Les différentes fonctions dans une Caisse populaire

LUC GIGUÈRE

*« Vous pouvez acheter le temps d'un employé, vous pouvez acheter la présence physique d'un employé dans une certaine place, vous pouvez même acheter un certain nombre de mouvements musculaires spécialisés pendant une heure ou pendant un jour. Mais vous ne pouvez acheter l'initiative, vous ne pouvez acheter l'enthousiasme, vous ne pouvez acheter le dévouement des cœurs et des esprits. Ce sont des choses que vous devez gagner. »* — Clarence Francis

Vous êtes caissier... Vous êtes comptable... Vous êtes gérant... Quelles que soient vos fonctions à l'intérieur d'une Caisse populaire, votre participation, et une participation ordonnée et efficace, est nécessaire à la vie de l'entreprise.

L'employé peut compromettre sa participation pour une quantité de raisons; manque de connaissances techniques ou aptitude à la rationalisation de la tâche, contacts peu fréquents avec les autres employés et l'administration, faiblesse dans la compréhension des méthodes et dans l'interprétation des gestes de travail, carence dans la portée collective de la tâche partielle qu'on vous a confiée.

La multiplicité des opérations comptables et financières et l'accélé-

ration de la mécanisation entraînent la spécialisation et la division des tâches. Une telle situation peut avoir comme résultat d'isoler l'employé, de dévaloriser son travail, et de l'empêcher souvent de saisir l'ensemble des fonctions qui lui paraissent de plus en plus complexes, de voir comment de telles notions peuvent s'articuler à l'intérieur d'une Caisse populaire.

Si l'employé ne veut pas s'enliser dans la routine et considérer son travail comme fastidieux, il doit être en mesure de percevoir les différentes activités d'une Caisse populaire et bien situer son rôle à travers les fonctions de la Caisse.

La Caisse populaire constitue, sans pour autant ignorer qu'elle comporte un élément social de première

importance, une entreprise économique qui doit assurer un service adéquat à ses membres. Contrairement aux entreprises de production qui accumulent des inventaires, la Caisse populaire ne peut stocker des services, et elle doit exploiter au maximum la possibilité de servir. Cette responsabilité retombe particulièrement sur les épaules du gérant, de son assistant et des caissiers. Ils sont constamment en contact avec les membres et doivent utiliser leurs qualités personnelles: loyauté, discrétion, empressement, sociabilité, etc... De même, le gérant, connaissant les méthodes efficaces d'organisation et d'administration, doit s'efforcer d'attirer à la Caisse populaire le plus d'épargne possible et, ainsi, canaliser des sommes d'argent de plus en plus considérables vers le service des prêts afin de satisfaire le mieux possible les besoins d'un plus grand nombre de membres.

Au demeurant, pour assurer un plus large éventail des services, le gérant et ses collaborateurs doivent, par des sondages, des enquêtes, essayer d'inventorier le plus possible le contexte démographique et écono-

mique du milieu où opère leur Caisse populaire.

À cette fonction économique de la Caisse populaire que nous venons d'expliquer, vient s'ajouter la fonction comptable.

Si le gérant et le conseil d'administration ont besoin de bien connaître le contexte socio-économique d'une Caisse pour évaluer les besoins des membres et leur offrir des services adéquats, ils doivent percevoir aussi la nécessité d'une bonne information comptable pour satisfaire ces besoins.

La comptabilité est essentiellement une source d'information qui sert d'instrument à la vie de l'entreprise. Cette source d'information repose sur des conventions, des postulats. En effet, pour que les données comptables soient intelligibles et accessibles au plus grand nombre, elles doivent s'exprimer selon des normes et des critères acceptés par les autorités comptables.

#### Exemples :

1. Une convention comptable veut que ne figure aucun chiffre affecté du signe négatif(-) ;

2. Une autre convention exige que la valeur comptable (selon le coût) apparaisse aux états financiers et non la valeur marchande.

La comptabilité est donc importante puisqu'elle fournit des documents essentiels et des renseignements nécessaires à une saine administration et à une sage direction de l'entreprise. La comptabilité doit faire appel à des commis, des caissiers, des préposés aux livres, des comptables, afin d'enregistrer, de classer et de résumer de façon systématique les opérations d'une Caisse. D'où la responsabilité de ces employés de bien saisir le cheminement des opérations et de manifester de la compréhension en ce qui concerne l'objet, le fonctionnement et le but de leurs charges. Il arrive que la comptabilité ou la source d'information subisse des tares, des failles en cours de route et risque « d'être contaminée » souvent par un

employé. (*Exemple* : caissier qui prend des responsabilités qui ne sont pas les siennes ; ou bien un comptable qui néglige l'application d'un contrôle interne.) Il est logique de conclure que, si les données comptables sont fausses, l'interprétation de ces données induira en erreur.

La comptabilité est au service de deux autres fonctions, qui sont les fonctions financières et administratives. Elles sont complémentaires.

Après avoir enregistré les opérations (pièces justificatives et journaux), après les avoir classifiées (livres auxiliaires), après les avoir résumées (grand-livre général), il faut les interpréter, administrer les fonds et, partant, concevoir une « dynamique de gestion ». Celle-ci se manifeste par la prévision, l'organisation, la coordination et le commandement.

Pour exercer de telles activités, le gérant et les administrateurs ont besoin des états financiers pour analyser et interpréter les résultats. Et la bonne compréhension des données de la comptabilité permet d'orienter les décisions en fonction de l'avenir.

Les états financiers utilisés comme instruments permettant de prendre des décisions valables sont la situation mensuelle l'état des revenus et dépenses, l'état des recettes et déboursés et le budget.

La situation mensuelle est une ouverture, une fenêtre à travers laquelle on peut voir, à un moment précis, ce que possède la Caisse (actif) et ce que la Caisse doit à ses membres (passif). La différence en plus entre l'actif et le passif représente le patrimoine.

*L'état des revenus et des dépenses* est une explication détaillée des trop perçus accumulés au cours d'une année. C'est l'état le plus important parce qu'il permet de contrôler de façon systématique la rentabilité et l'efficacité de la Caisse.

*L'état des recettes et des déboursés* indique la provenance et l'utilisation des fonds pour une période déterminée.

Enfin, le budget est une prévision, et un moyen de contrôle. Il n'est pas une fin en soi, mais, avec l'aide de l'état des revenus et des dépenses, il permet de contrôler la Caisse comme entreprise économique et d'ajuster les résultats au cours d'une année.

Il ne suffit pas de dresser des états financiers ; il faut aussi savoir comment les interpréter et les utiliser. Des techniques d'administration, comme l'utilisation des « ratios », ont été conçues pour aider le gérant et les administrateurs dans leurs décisions. Un « ratio » fait voir une proportion entre deux données.

Un *ratio* n'a une signification que si un poste de l'état financier est comparé à un autre poste en fonction d'une proportion ou d'une quantité (*Exemple* : liquidité d'encaisse). Il ne faut pas interpréter les « ratios » ou points de contrôle comparés comme des valeurs absolues ; il faut les utiliser comme base de comparaison pour étudier l'évolution de la Caisse dans l'une ou l'autre de ses opérations.

Différentes comparaisons sont recommandées :

L'évolution en rapport avec les situations antérieures de la Caisse. (*Exemple* : augmentation ou diminution de l'épargne, etc.)

L'évolution en rapport avec les divers postes des états financiers. (*Exemple* : état des revenus et dépenses, déterminer le rendement moyen de l'actif productif, etc.)

L'évolution en rapport avec les autres Caisses. (*Exemple* : variations de l'épargne, prêts, régions rurales, semi-urbaines, urbaines, etc.).

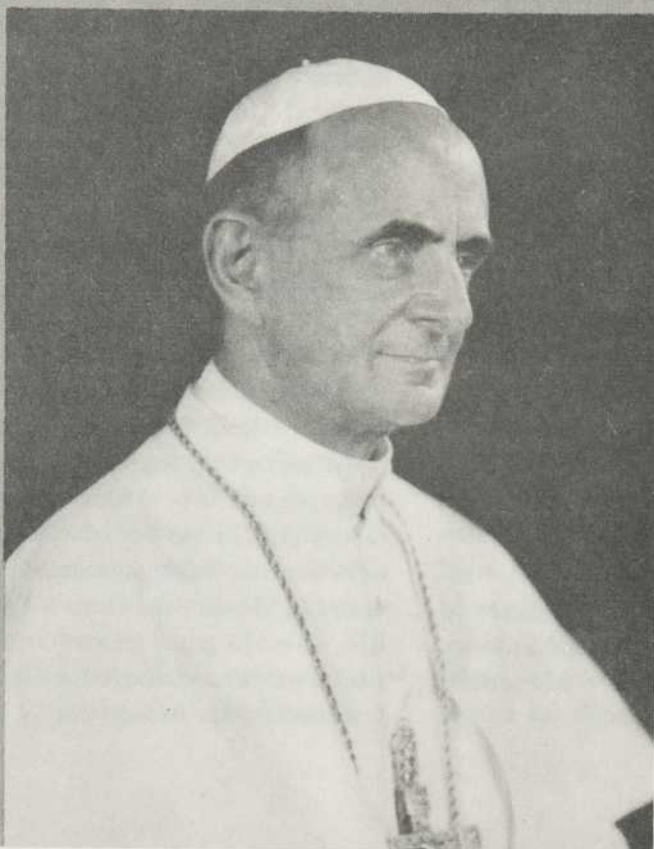
Nous le constatons tous, les fonctions économique, comptable, financière, administrative d'une Caisse populaire impliquent des opérations complexes et reliées entre elles. Ceux qui les exercent doivent s'efforcer de les bien connaître pour les exercer de la meilleure façon possible, avec le plus grand intérêt possible pour eux-mêmes et pour l'institution qu'ils desservent. ◀

# LE DÉVELOPPEMENT

## nouveau nom de la paix



Photos gracieusement fournies  
par L'Œuvre pontificale de la Propagation  
de la Foi



**Les avantages du fonds mondial.** Sans doute des accords bilatéraux ou multilatéraux peuvent être maintenus : ils permettent de substituer aux rapports de dépendance et aux amertumes issues de l'ère coloniale d'heureuses relations d'amitié, développées sur un pied d'égalité juridique et politique. Mais incorporés dans un programme de collaboration mondiale, ils seraient exempts de tout soupçon. Les défiances des bénéficiaires en seraient atténuées. Ils auraient moins à redouter, dissimulées sous l'aide financière ou l'assistance technique, certaines manifestations de ce qu'on a appelé le néocolonialisme, sous forme de pressions politiques et de dominations économiques visant à défendre ou à conquérir une hégémonie dominatrice. — 52

**Son urgence.** Qui ne voit par ailleurs qu'un tel fonds faciliterait les prélèvements sur certains gaspillages, fruit de la peur ou de l'orgueil ? Quand tant de peuples ont faim, quand tant de foyers souffrent de la misère, quand tant d'hommes demeurent plongés dans l'ignorance, quand tant d'écoles, d'hôpitaux, d'habitations dignes de ce nom demeurent à construire, tout gaspillage public ou privé, toute dépense d'ostentation nationale ou personnelle, toute course épuisante aux armements devient un scandale intolérable. Nous devons de le dénoncer. Veuillez les responsables Nous entendre avant qu'il ne soit trop tard. — 53

**Dialogue à instaurer.** C'est dire qu'il est indispensable que s'établisse entre tous ce dialogue que Nous appelions de nos vœux dans notre première encyclique, *Ecclēsiām suam*. Ce dialogue entre ceux qui apportent les moyens et ceux qui bénéficient permettra de mesurer les apports, non seulement selon la générosité et les disponibilités des uns, mais aussi en fonction des besoins réels et des possibilités d'emploi des autres. Les pays en voie de développement ne risqueront plus, dès lors, d'être accablés de dettes dont le service absorbe le plus clair de leurs gains. Taux d'intérêt et durée des prêts pourront être aménagés de manière supportable pour les uns et pour les autres, équilibrant les dons gratuits, les prêts sans intérêts ou à intérêt minime, et la durée des amortissements. Des garanties pourront être données à ceux qui fournissent les moyens financiers, sur l'emploi qui en sera fait selon le plan convenu et avec une efficacité raisonnable, car il ne s'agit pas de favoriser pares-

*L'encyclique de Sa Sainteté Paul VI sur le développement des peuples (Populorum progressio), du 26 mars 1967, n'a pas fini de retenir l'attention des penseurs, des hommes politiques, des économistes, des sociologues, des hommes d'action. Tandis que nos lecteurs se penchent sur les problèmes de notre évolution économique, nous croyons profitable d'offrir à leur méditation de larges extraits de ce document historique, véritable cri d'alarme en vue d'une paix universelle par un juste équilibre des richesses que se partagent les peuples.*

seux et parasites. Et les bénéficiaires pourront exiger qu'on ne s'ingère pas dans leur politique, qu'on ne perturbe pas leur structure sociale. États souverains, il leur appartient de conduire eux-mêmes leurs affaires, de déterminer leur politique et de s'orienter librement vers la société de leur choix. C'est donc une collaboration volontaire qu'il faut instaurer, une participation efficace des uns avec les autres, dans une égale dignité, pour la construction d'un monde plus humain. — 54

**Sa nécessité.** La tâche pourrait sembler impossible dans des régions où le souci de la subsistance quotidienne accapare toute l'existence de familles incapables de concevoir un travail susceptible de préparer un avenir moins misérable. Ce sont pourtant ces hommes et ces femmes qu'il faut aider, qu'il faut convaincre d'opérer eux-mêmes leur propre développement et d'en acquérir progressivement les moyens. Cette œuvre commune n'ira certes pas sans efforts concertés, constants, et courageux. Mais que chacun en soit bien persuadé : il y va de la vie des peuples pauvres, de la paix civile dans les pays en voie de développement, et de la paix du monde. — 55

### L'ÉQUITÉ DANS LES RELATIONS COMMERCIALES

Les efforts, même considérables, qui sont faits pour aider au plan financier et technique les pays en voie de développement seraient illusoire, si leurs résultats étaient partiellement annulés par le jeu des relations commerciales entre pays riches et pays pauvres. La confiance de ces derniers serait ébranlée s'ils avaient l'impression qu'une main leur enlève ce que l'autre leur apporte. — 56

**Distorsion croissante.** Les nations hautement industrialisées exportent en effet surtout des produits fabriqués, tandis que les économies peu développées n'ont à vendre que des produits agricoles et des matières premières. Grâce au progrès technique, les premiers augmentent rapidement de valeur et trouvent un marché suffisant. Au contraire, les produits primaires en provenance des pays sous-développés subissent d'amples et brusques variations de prix, bien loin de cette plus-value progressive. Il en résulte pour les nations peu industrialisées des grandes difficultés, quand



*Voici des ouvriers du Viêt Nam bêchant la terre. Ils sont pauvres, on le constate, de même leur outillage. Ce sont ces hommes et ces femmes qu'il faut aider, qu'il faut convaincre d'opérer eux-mêmes leur propre développement et d'en acquérir progressivement les moyens, s'écrie le Saint Père, (...) il y va de la vie des peuples pauvres, (...) et de la paix du monde.*

elles doivent compter sur leurs exportations pour équilibrer leur économie et réaliser leur plan de développement. Les peuples pauvres restent toujours pauvres, et les riches deviennent toujours plus riches. — 57

**Au-delà du libéralisme.** C'est dire que la règle du libre échange ne peut plus — à elle seule — régir les relations internationales. Ses avantages sont certes évidents quand les partenaires ne se trouvent pas en conditions trop inégales de puissance économique : elle est un stimulant au progrès et récompense l'effort. C'est pourquoi les pays industriellement développés y voient une loi de justice. Il n'en est plus de même quand les conditions deviennent trop inégales de pays à pays : les prix qui se forment « librement » sur le marché peuvent entraîner des résultats iniques. Il faut le reconnaître, c'est le principe fondamental du libéralisme comme règle des échanges commerciaux qui est ici mis en question. — 58

**Justice des contrats à l'échelle des peuples.**  
L'enseignement de Léon XIII dans *Rerum novarum* est toujours valable : le consentement des parties,

si elles sont en situation trop inégale, ne suffit pas à garantir la justice du contrat, et la règle du libre consentement demeure subordonnée aux exigences du droit naturel.<sup>1</sup> Ce qui était vrai du juste salaire individuel l'est aussi des contrats internationaux : une économie d'échange ne peut plus reposer sur la seule loi de libre concurrence, qui engendre trop souvent, elle aussi, une dictature économique. La liberté des échanges n'est équitable que soumise aux exigences de la justice sociale. — 59

**Mesures à prendre.** Au reste, les pays développés l'ont eux-mêmes compris, qui s'efforcent de rétablir par des mesures appropriées, à l'intérieur de leur propre économie, un équilibre que la concurrence laissée à elle-même tend à compromettre. C'est ainsi qu'ils soutiennent souvent leur agriculture au prix de sacrifices imposés aux secteurs économiques plus favorisés. C'est ainsi encore que, pour soutenir les relations commerciales qui se développent entre eux, particulièrement à l'intérieur d'un marché commun, leur politique financière, fiscale et sociale s'efforce de redonner à des industries concurrentes inégalement prospères des chances comparables. — 60

**Conventions internationales.** On ne saurait user ici de deux poids et deux mesures. Ce qui vaut en économie nationale, ce qu'on admet entre pays développés, vaut aussi dans les relations commerciales entre pays riches et pays pauvres. Sans abolir le marché de concurrence, il faut le maintenir dans des limites qui le rendent juste et moral et donc humain. Dans le commerce entre économies développées et sous-développées, les situations sont disparates et les libertés réelles trop inégales. La justice sociale exige que le commerce international, pour être humain et moral, rétablisse entre partenaires au moins une certaine égalité de chances. Cette dernière est un but à long terme. Mais pour y parvenir il faut dès maintenant créer une réelle égalité dans les discussions et négociations. Ici encore des conventions internationales à rayon suffisamment vaste seraient utiles : elles poseraient des normes générales en vue de régulariser certains prix, de garantir certaines productions, de soutenir certaines industries naissantes. Qui ne voit qu'un tel effort commun vers plus de justice dans les relations commerciales entre les peuples apporterait aux pays en voie de développement une aide posi-

ve, dont les effets ne seraient pas seulement immédiats, mais durables ? — 61

**Obstacles à surmonter : nationalisme.** D'autres obstacles encore s'opposent à la formation d'un monde plus juste et plus structuré dans une solidarité universelle : Nous voulons parler du nationalisme et du racisme. Il est naturel que des communautés récemment parvenues à leur indépendance politique soient jalouses d'une unité nationale encore fragile et s'efforcent de la protéger. Il est normal aussi que des nations de vieille culture soient fières du patrimoine que leur a livré leur histoire. Mais ces sentiments légitimes doivent être sublimés par la charité universelle qui englobe tous les membres de la famille humaine. Le nationalisme isole les peuples contre leur bien véritable. Il serait particulièrement nuisible là où la faiblesse des économies nationales exige au contraire la mise en commun des efforts, des connaissances et des moyens financiers, pour réaliser les programmes de développement et accroître les échanges commerciaux et culturels. — 62

**Racisme.** Le racisme n'est pas l'apanage exclusif des jeunes nations, où il se dissimule parfois sous les rivalités de clans et de partis politiques, au grand préjudice de la justice et au péril de la paix civile. Durant l'ère coloniale il a sévi souvent entre colons et indigènes, mettant obstacle à une féconde intelligence mutuelle et provoquant beaucoup de rancœurs à la suite de réelles injustices. Il est encore un obstacle à la collaboration entre nations défavorisées et un ferment de division et de haine au sein même des États quand, au mépris des droits imprescriptibles de la personne humaine, individus et familles se voient injustement soumis à un régime d'exception, en raison de leur race ou de leur couleur. — 63

(À suivre.)

1. Cf. *Acta Leonis*, XIII, t. XI (1892), p. 131.

# Table des articles du volume XXXIII

## A

<b>Action</b> (L'— des catholiques dans le monde rural contemporain) Paul-Émile Charron.....	206
<b>Administration</b> de la Caisse.....	42
<b>Administration</b> (Devoirs et pouvoirs du Conseil d'—).....	55
<b>Agricole</b> (Centre —).....	126
<b>Allocution</b> du président à l'assemblée annuelle de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, le 14 mars 1967 — Émile Girardin.....	52
<b>Amortissement</b> (L'— des dettes) <i>Le Messenger Raiffeisen</i> .....	135
<b>Art</b> (L'— esquimau contemporain) Raymond Hermann.....	72
<b>Art</b> (L'— esquimau, on en parle même à Paris) Thérèse Le Vallée.....	74
<b>Assemblée</b> (Commentaires du directeur général lors de — annuelle de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins) Cyrille Vaillancourt.....	47
<b>Assemblée</b> (Convocation d'une — générale) Le Conseiller juridique.....	38
<b>Assemblée</b> (La Fédération des Caisses populaires du Québec tient une — de son Conseil d'administration à Hull, le 7 février et est reçue au Sénat) : Allocution du sénateur Cyrille Vaillancourt.....	50
Réponse de l'honorable John J. Connolly, leader au Sénat.....	50
<b>Assurance-Vie</b> (L'— Desjardins) Cyrille Vaillancourt.....	131, 155

## B

<b>Banque</b> du Canada et liquidité — Lucien Locat.....	138
<b>Banque</b> (La première — au Canada).....	63
<b>Banques</b> (La nouvelle loi des—) Cyrille Vaillancourt.....	87
<b>Besoins</b> (Les — culturels des familles du Québec en 1967) Marc Laplante.....	80

## C

<b>Caisse</b> (La —, bienfait national).....	81
<b>Caisse</b> (La — populaire Desjardins à l'Expo 67) Émile Girardin.....	114
<b>Caisse</b> (La — populaire du Sacré-Cœur de Welland) Ovide Hubert.....	73
<b>Caisse</b> (La — populaire et l'évolution économique) Irénée Bonnier.....	68
<b>Caisse</b> (L'administration de la —).....	42

<b>Caisse</b> des jeunes — Édouard-A. Tardieu.....	201
<b>Caisse</b> (La première — populaire).....	83
<b>Caisse</b> (La Terre des Hommes... et la — populaire de l'Expo) Son Excellence Monseigneur Valérien Bélanger.....	116
<b>Caisse</b> (Les différentes fonctions dans une — populaire) Luc Giguère.....	208
<b>Caisse</b> (Les opérations de la — populaire de Lévis).....	91
<b>Caisse</b> (« <i>Ma — populaire</i> », publication seule en son genre au Québec).....	43
<b>Caisse</b> (Que pouvez-vous faire pour votre — populaire?) Cyrille Vaillancourt.....	3
<b>Caisse</b> (Qui peut faire partie de la —?).....	21
<b>Caisse</b> (Un rôle important de la — populaire) Louis-Georges Gervais.....	17
<b>Caisses</b> (L'inconvénient des — d'État).....	19
<b>Caisses</b> (Les autres —, des faits, encore des faits).....	93
<b>Caisses</b> (Les — populaires en 1966) André Morin.....	59
<b>Caisses</b> (Les — populaires et les <i>Credit Unions</i> au Canada — 1966).....	35
<b>Caisses</b> (Les — populaires françaises en Ontario).....	60
<b>Caisses</b> (Nos — populaires à Taormina) Émile Girardin.....	8
<b>Caisses</b> (Sécurité dans les — populaires) Cyrille Vaillancourt.....	27
<b>Capital</b> (Pourquoi nous avons adopté le — variable).....	40
<b>Cardinal</b> (Le — Léger chez les lépreux) Cyrille Vaillancourt.....	204
<b>Carter</b> (Le rapport — et le mouvement coopératif).....	195
<b>Catholiques</b> (L'action des — dans le monde rural contemporain).....	206
<b>Centre</b> agricole.....	126
<b>Centre</b> minier.....	125
<b>Centre</b> urbain.....	124
<b>Cession</b> (Des recours de la Caisse populaire en une — des biens par un emprunteur hypothécaire) Le Conseiller juridique.....	75
<b>Collective</b> (Notre plus belle réussite —) Claude Ryan.....	189
<b>Colloque</b> sur « la Côte » — Jean-Paul Langlois.....	117
<b>Colons</b> (Groupement de —).....	149
<b>Compte</b> par procuration ; — conjoint — Le Conseiller juridique.....	18
<b>Comptoirs</b> (Les — étudiants) Jean-Guy Saint-Martin.....	36
<b>Congrès</b> des Caisses populaires Desjardins — Paul-Émile Charron.....	145

<b>Congrès</b> (En interrogeant des organisateurs du —) Marcel Hogue, Maurice Bergeron, Édouard-A. Tardieu.....	142
<b>Congrès</b> (En marge du —) Édouard-A. Tardieu.....	184
<b>Congrès</b> (En préparation du prochain — des Caisses populaires) Irénée Bonnier.....	141
<b>Congrès</b> (Le — de La Confédération internationale du crédit populaire) Édouard-A. Tardieu.....	187
<b>Congrès</b> (Les — régionaux — Congrès de Montréal).....	6
<b>Congrès</b> (L'important discours de l'honorable Paul Dozois au banquet de clôture du —).....	162
<b>Congrès</b> (Pourquoi les —) Irénée Bonnier.....	185
<b>Congrès</b> (Réflexions sur le —) Gilbert Charron.....	191
<b>Congrès</b> (Synthèse des discussions au 10 <sup>e</sup> — des Caisses populaires Desjardins) Irénée Bonnier.....	158
<b>Congrès</b> (Un — impressionnant) Édouard-A. Tardieu.....	165, 180
<b>Congrès</b> (Vœux du —) Jean-Marie Gagnon.....	161
<b>Conjoint</b> (Compte —) Le Conseiller juridique.....	18
<b>Conseil</b> (Alfred Rouleau au — économique du Canada) Cyrille Vaillancourt.....	55
<b>Conseil</b> (Devoirs et pouvoirs du — d'administration).....	55
<b>Conseil</b> (Le — de surveillance et le gérant).....	56
<b>Consommateurs</b> (Pour protéger les —) La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.....	100
<b>Consommation</b> (L'intérêt donné sur le crédit à la —) J. J. Greene.....	10
<b>Consommation</b> (Mémoire sur le crédit à la —) André Morin.....	70
<b>Contemporain</b> (L'action des catholiques dans le monde rural —) Paul-Émile Charron.....	206
<b>Coopérateurs</b> (Les — dans le monde).....	203
<b>Coopération</b> (Ce que la — a fait pour les Esquimaux) Aurèle St-Amant.....	78
<b>Coopération</b> (Un témoignage sur la —) Honorable Daniel Johnson.....	89
<b>Coopération</b> (Un témoignage sur la —). Texte qui a été préparé pour le Congrès de la Coopération en 1963 alors que monsieur Johnson était dans l'opposition et repris intégralement lors de la présentation du mémoire du Conseil de la coopération du Québec. Ce texte donne les pensées du Gou-	

vernement actuel vis-à-vis nos institutions coopératives ; de ce fait il comporte un caractère officiel — Honorable Daniel Johnson, premier ministre du Québec	89
<b>Côté</b> (Feu Albert —) Cyrille Vaillancourt	61
<b>Credit</b> (Croissance des — Unions aux États-Unis)	195
<b>Crédit</b> (Intéressantes données sur le — à la consommation) J.-J. Greene	10
<b>Crédit</b> (Le Congrès de la Confédération internationale du — populaire) Édouard-A. Tardieu	187
<b>Crédit</b> (Le — dans la Caisse populaire)	55
<b>Credit</b> (Les Caisses populaires et les — Unions au Canada 1966) Cyrille Vaillancourt	35
<b>Crédit</b> (Les jeunes familles et le —) Irénée Bonnier	171
<b>Crédit</b> (Mémoire sur le — à la consommation) André Morin	70
<b>Credit Union League</b> du Michigan — Rosario Tremblay	174

## D

<b>De Billy</b> (Le mouvement Desjardins et monsieur Valmore —) Cyrille Vaillancourt	131
<b>Débiteur</b> (Recours contre un — hypothécaire) Le Conseiller juridique	157
<b>Desjardins</b> (Alphonse —, journaliste) Yves Roby	26
<b>Desjardins</b> (Alphonse —, sténographe à la chambre des Communes)	66
<b>Desjardins</b> (La pensée économique et politique de —) Yves Roby	86, 106, 130, 154, 178, 198
<b>Dette</b> (Prescription des reconnaissances de —) Le Conseiller juridique	122
<b>Dettes des Canadiens</b>	146
<b>Dettes</b> (L'amortissement des —) <i>Le Messenger Raiffeisen</i>	135
<b>Développement</b> (Le —, nouveau nom de la paix) Sa Sainteté Paul VI	168, 192, 210
<b>Dieu</b> (Gloire à — au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!) Cyrille Vaillancourt	199
<b>Discours</b> (L'important — de l'honorable Paul Dozois au banquet de clôture du congrès)	162
<b>Disparu</b> (Un grand —) Cyrille Vaillancourt	51

## E

<b>Économie</b> (Le conseiller en —) Roger De Bellefeuille	120
<b>Économie</b> (L'— familiale) Jean-Paul Langlois	102
<b>Économie</b> (Les fonds des Caisses populaires sont très engagés dans l'— du Québec) La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins	35
<b>Économique</b> (Alfred Rouleau au Conseil — du Canada) Cyrille Vaillancourt	55
<b>Économique</b> (La Caisse populaire et l'évolution —) Irénée Bonnier	68
<b>Économique</b> (La pensée — et politique Desjardins) Yves Roby	86, 106, 130, 154, 178, 198
<b>Économique</b> (Revue — de l'année 1966 et prévisions pour 1967) René Croteau	30
<b>Éducation</b> (L'— dans les Caisses populaires) Paul-Émile Charron	94
<b>Emprunteurs</b> (Loi pour protéger les — contre certains abus et les prêteurs contre certains privilèges ou l'équité dans certains contrats) Réal Forest	123
<b>Encyclique</b> (L'— <i>Populorum Progressio</i> ) Sa Sainteté Paul VI	168, 192, 210
<b>Épargne</b> (Le montant de l'— au Canada)	35
<b>Épargne</b> (L'—)	41
<b>Esquimaux</b> (Ce que la coopération a fait pour les —) Aurèle St-Amant	78
<b>États-Unis</b> (Dans l'Ontario et les —)	151
<b>Étudiants</b> (Les comptoirs —) Jean-Guy Saint-Martin	36
<b>Évolution</b> (La Caisse populaire et l'— économique) Irénée Bonnier	68
<b>Expo</b> (La Caisse populaire Desjardins à l'— '67) Émile Girardin	114
<b>Expo</b> (La Terre des Hommes... et la Caisse populaire de l'—) Monseigneur V. Bélanger	116
<b>Expo '67</b> ... unité dans la diversité — Madame Yvette Fraser-Charron	112

## F

<b>Familiale</b> (Changements apportés dans la loi de l'habitation —) Cyrille Vaillancourt	146
<b>Familiale</b> (L'économie —) Jean-Paul Langlois	102
<b>Familles</b> (Les jeunes — et le crédit) Irénée Bonnier	171
<b>Fédération</b> (La — de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins) Cyrille Vaillancourt	107

<b>Femme</b> (Engagements de la — mariée pour ou avec son mari) Le Conseiller juridique	62
<b>Femme</b> (La —) Sa Sainteté Paul VI ( <i>extrait</i> )	13
<b>Fiducie</b> (Le mouvement Desjardins et La Société de — du Québec) Cyrille Vaillancourt	67
<b>Fonctions</b> (Les différentes — dans une Caisse populaire) Luc Giguère	208
<b>Fonds</b> (Le — de réserve)	58
<b>Fonds</b> (Les — des Caisses populaires sont très engagés dans l'économie du Québec)	35

## G

<b>Garantie</b> (De la — des prêts, constituée par des pensions et des contributions à cette fin) Le Conseiller juridique	134
<b>Gérant</b> (Le Conseil de surveillance et le —)	56
<b>Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!</b> — Cyrille Vaillancourt	199

## H

<b>Habitation</b> (Changements apportés à la loi de l'— familiale)	146
<b>Habitation</b> (Coopérative d'—)	132
<b>Hubert</b> (Ovide —) Cyrille Vaillancourt	147
<b>Hypothécaire</b> (Recours contre un débiteur —) Le Conseiller juridique	157
<b>Hypothécaire</b> (Recours de la Caisse populaire en cas de cession des biens par un emprunteur —) Le Conseiller juridique	75

## I

<b>Immeubles</b> (Influence du nombre des opérations dans les projets d'— des Caisses populaires) Simon L'Heureux	98
<b>Inflation</b> (L'—) Edward Neufeld	15
<b>Intérêt</b> (Un abaissement des taux d'—)	35

## J

<b>Jeunes</b> (Caisse des —) Édouard-A. Tardieu	201
<b>Jobin</b> (Gilles —)	13

## L

<b>Léger</b> (Le cardinal — chez les lépreux) Cyrille Vaillancourt	204
--	-----

Lévis (Les opérations de La Caisse populaire de —)	91
Loi (Changement apporté à la — de l'habitation familiale) Cyrille Vaillancourt	146
Loi (La nouvelle — des banques) Cyrille Vaillancourt	87
Loi pour protéger les emprunteurs contre certains abus et les prêteurs contre certains privilèges ou l'équité dans certains contrats — Réal Forest	123

## M

Maladies (De quoi meurt-on dans le monde?)	195
Mari (Engagements de la femme mariée par ou avec son —) Le Conseiller juridique	62
Membres (Connaissez-vous vos —?) André Morin	109
Michigan ( <i>Credit Union League</i> du —) Rosario Tremblay	174
Minier (Centre —)	125
Monde (L'action des catholiques dans le — rural contemporain) Paul-Émile Charron	206
Mot (Le — juste)	23
Mourir (De quoi meurt-on dans le monde?)	195
Mouvement (Le — Desjardins : l'assurance-vie)	131
Mouvement (Le — Desjardins et La Société de fiducie du Québec) Cyrille Vaillancourt	67

## O

Ontario (Dans l'— et les États-Unis)	150
Ontario (Les Caisses populaires françaises en —) Cyrille Vaillancourt	60
Opérations (Les — de La Caisse populaire de Lévis)	91
Ottawa se mettra-t-il à taxer le dévouement? — Odilon Arteau	63

## P

Paix (Gloire à Dieu au plus haut des cieux et — sur la terre aux hommes de bonne volonté!) Cyrille Vaillancourt	199
Partis (Les — sociales)	39
Pays (Que pouvez-vous faire pour votre —?) Cyrille Vaillancourt	3
Peinture (La — au Canada, des origines à nos jours) J. Russel Harper	43

Politique (La pensée économique et — de Desjardins) Yves Roby	86, 106, 130, 154, 178, 198
Prêts (De la garantie des — constituée par des pensions et des contributions à cette fin) Le Conseiller juridique	134
Prière composée par monsieur le Commandeur Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses populaires Desjardins	108
Procuration (Compte par —) Le Conseiller juridique	18
Projets (Influence du nombre des opérations dans les — d'immeubles des Caisses populaires) Simon L'Heureux	98
Propagande (La — aux premiers temps des Caisses) Yves Roby	2

## R

Reconnaisances (Prescription des — de dette) Le Conseiller juridique	122
Recours (Des — de la Caisse populaire en cas de cession des biens par un emprunteur hypothécaire) Le Conseiller juridique	75
Réserve (Le fonds de —)	58
Réussite (Notre plus belle — collective) Claude Ryan	189
Rouleau (Alfred — au Conseil économique du Canada) Cyrille Vaillancourt	55
Rural (L'action des catholiques dans le monde — contemporain) Paul-Émile Charron	206

## S

Sauvegarde (La —) Cyrille Vaillancourt	179
Sécurité dans les Caisses populaires — Cyrille Vaillancourt	27
Sénat (La Fédération des Caisses populaires de Québec tient une Assemblée de son Conseil d'administration à Hull, le 7 février, et est reçue au —) : Allocution du sénateur Cyrille Vaillancourt	50
Réponse de l'honorable John J. Connolly, leader du Sénat	50
Services (Une ère de —) Georges Robitaille	7
Social (Le devoir —)	151
Société (Le mouvement Desjardins et La — de fiducie du Québec) Cyrille Vaillancourt	67
Sources (Retour aux —) Alphonse Desjardins et la Caisse populaire	19, 39, 55, 81, 91, 124, 149

Sources (Retour aux —) Alphonse Desjardins	19
Un pas en avant — Inconvénient des Caisses d'État — La Dernière étape — L'œuvre est introduite chez nous — Qui peut faire partie de la Caisse? (janvier 1967).	

Sources (Retour aux —) Alphonse Desjardins	39
Les parts sociales — Pourquoi nous avons adopté le capital variable? — Le témoignage de l'expérience — L'épargne — L'administration de la Caisse (février 1967).	

Sources (Retour aux —) Alphonse Desjardins	55
Devoirs et pouvoirs du Conseil d'administration — Le crédit dans la Caisse populaire — Le Conseil de surveillance et le gérant — Le fonds de réserve (mars 1967).	

Sources (Retour aux —) Alphonse Desjardins	81
La Caisse, bienfait national — Conclusion — Coup d'œil général — La première Caisse populaire (avril 1967).	

Sources (Retour aux —) Alphonse Desjardins	91
Les opérations de la Caisse populaire de Lévis — Les autres Caisses, des faits, encore des faits (mai 1967).	

Sources (Retour aux —) Alphonse Desjardins	124
Centres urbains — Centres miniers —	

Sources (Retour aux —) Alphonse Desjardins	149
Centres agricoles (juin-juillet 1967).	

Synthèse des discussions au 10 <sup>e</sup> congrès des Caisses populaires Desjardins — Irénée Bonnier	158
--	-----

## T

Taormina (Nos Caisses populaires à —) Émile Girardin	8
--	---

Taux (Un abaissement des — d'intérêt) Cyrille Vaillancourt	35
--	----

Taxer (Ottawa se mettra-t-il à — le dévouement?) Odilon Arteau	63
--	----

Terre (Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la — aux hommes de bonne volonté!) Cyrille Vaillancourt	199
---	-----

Trente-cinq ans — Cyrille Vaillancourt	107
--	-----

## U

Urbain (Centre —)	124
-------------------	-----

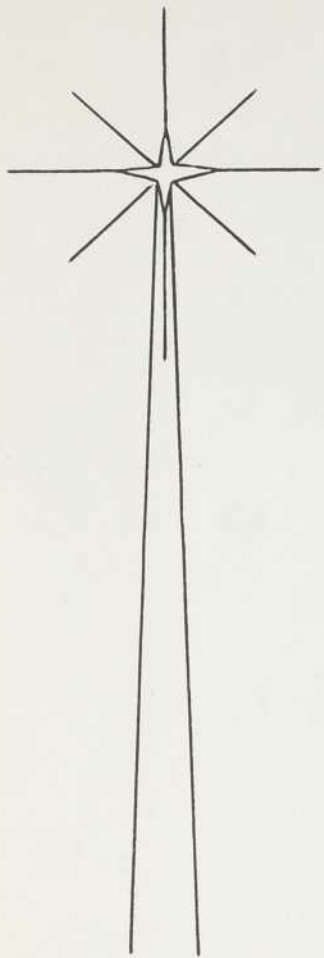
Usure (Combattre l'— et relever le niveau de vie des classes laborieuses) Yves Roby	46
---	----

## V

Vanier (Son Excellence le général Georges-P. —, gouverneur général du Canada) Cyrille Vaillancourt	51
--	----

Visiteurs français — Rosario Tremblay	200
---------------------------------------	-----

Vœux du congrès — Jean-Marie Gagnon	161
-------------------------------------	-----



Que la gloire  
du Messie,  
notre Dieu,  
nous enveloppe  
et  
nous transforme tous  
en cette année  
de la Foi !  
Joyeux Noël !  
Heureuse  
et sainte année !

